

En marche contre la retraite à points!

Une marche pour une société plus solidaire!

Des marcheurs et marcheuses, partis de Laval arrivent à

Nogent-le-Rotrou, jeudi 20 février

après Le Mans, La Ferté-Bernard et avant Courville, Chartres, Maintenon. Ils sont partis de Laval le 17, jour de l'ouverture du débat à l'Assemblée nationale. Ils arriveront à Paris le 25, devant celle-ci pour remettre aux députés un **Cahier de Doléances**.

Affirmons notre détermination à refuser ce projet injuste et trompeur.

Rendez-vous à 17 h. 30 devant la Gare pour une marche solidaire jusqu'au centre-ville

À partir de 18 h. 30 discussion et repas partagé au Centre Socio-culturel (74 rue Gouverneur)

On ne lâche rien!

Vous pouvez rejoindre la marche sur une ou plusieurs étapes ou les accompagner sur quelques kilomètres, à pied ou à vélo (voir ici : https://marche53.jimdofree.com/)







Quelques exemples de ce que Macron veut nous imposer

- Une retraite calculée sur toute la carrière =
 baisse de toutes les pensions, surtout celles des plus précaires
- Part de la richesse consacrée aux retraites « figée » = pensions diminuées pour tous, public / privé

Aujourd'hui, 13,8% des richesses produites (PIB) sont consacrées au paiement des retraites. En 2050, il y aura à peu près 6 millions de retraités en plus.



Système Macron: La part du PIB consacrée aux retraites sera figée à 14%. Autrement dit, mécaniquement, les pensions ne peuvent QUE baisser, le même « gâteau » devant être divisé en un plus grand nombre de parts.

De plus en plus de retraités pauvres

Aujourd'hui, le taux de pauvreté parmi les retraités en France est le plus faible d'Europe: : 7,3%. En Allemagne, il est de 19%. En Suède, il est de 15% depuis la mise en place de la retraite à points.



Le système Macron vise à aligner la France sur le reste des pays d'Europe. Le taux de retraités pauvres en Europe est de 14,9%. Avec la retraite Macron, le taux de retraités pauvres pourrait donc doubler!

L'arnaque de la pénibilité

Aujourd'hui, des salariés exposés à des conditions de travail difficiles partent plus tôt. C'est d'ailleurs pourquoi les régimes spéciaux existent dans le public. Dans le privé, les titulaires d'un compte pénibilité partent jusqu'à 2 ans plus tôt (à 60 ans)



Le système Macron aligne tout le monde sur le privé. Mais avec l'âge d'équilibre à 64 ans, voire à 67 ans, le départ « précoce » se ferait au mieux à 62, voire à 65 ans...

Imagine-t-on un ouvrier du bâtiment, une aide-soignante, un conducteur de train ... travaillant jusqu'à 65 ans?

VENEZ MANIFESTER POUR DÉFENDRE LES RETRAITES

NOGENT-LE-ROTROU, 20 février, 17 h 30 devant la Gare

pas jeter sur la voie publique - Février 2020